

## BILAN REUNION GROUPE PILOTAGE DEVELOPPEMENT MERCREDI 21 FEVRIER 2018

**Présents :** Bruno BELLET-Farid OULAMI -Simon BUFFET-Sonia PRODHOMME-Claude TROISPOILS-Cédric GUYOMARCH -Fabrice PELLOIN -Michel MENAGER-Fabrice DAVIS -David LELIEVRE -Anthony DAVIOT- Francis HERVE

**Excusés :** Jean René CHEVALIER- Fabrice TOLLE - Sébastien ROBERT-Hervé SOULARD- Isabelle BEUDARD- Christian DAVID- Loïc PIRON- Gaël CHARRIER

### 1/ Bilan de l'enquête première licence (voir document joint)

Le bilan est intéressant avec un taux de réponse satisfaisant. Il aurait été pertinent de savoir si les pongistes ont une licence traditionnelle ou promotionnelle.

Un des premiers objectifs de cette enquête est de montrer aux adhérents que la fédération s'intéresse à leur activité.

Une synthèse de l'enquête sera envoyée « aux premières licences » avec une information sur une action de promotion de chaque comité. L'envoi est prévu début avril.

### 2/ Synthèse PROXIPING (voir document joint)

Bilan réalisé sur 74 visites de clubs de deux départements, la Maine et Loire et la Sarthe.

Points à relever :

- 79 % des clubs n'ont pas de projet (mais souvent des objectifs à court terme, souvent sportifs)
- En majorité, pas de commissions en lien avec la taille des clubs (majoritairement < 50 licenciés)

Des échanges sont lancés sur les visites de clubs. Fabrice P. fait remarquer l'essoufflement des bénévoles et la problématique d'en recruter des nouveaux. C'est un axe à envisager prioritairement dans la formation des dirigeants.

### 3/ Plan Emploi Club

Suite au retour des Comités, les priorités PEC 2018 sont :

- Orvault
- Projet commun St Germain sur Moine et les Herbiers. Une demande d'emploi CNDS va être réalisée pour ce projet
- Ste Jamme
- La chapelle St Aubin

Les dossiers PEC doivent être retournés pour fin avril 2018.

Avenir du PEC :

#### ☞ Force

- Accompagnement
- Mutualisation

#### ☞ Faiblesse

- Taille des clubs
- Modèle économique

#### ☞ Opportunité

- Zones carencées

Importance de la mutualisation :

Francis donne l'exemple de son club, les élus favorisent la mutualisation en maintenant les lieux de pratique.

Bruno annonce que le projet Coopération de club au niveau fédéral avance.

Bruno présente le projet de Gaël (voir document joint)

Proposition d'utiliser une partie de l'enveloppe PEC pour soutenir des contrats de professionnalisation

Lancer rapidement un appel à projet clubs (mutualisation de deux clubs) et un appel aux candidats sur le plan national. Ce projet permet également de former des jeunes entraîneurs et d'alimenter la formation DEJEPS.

Deux votes sont réalisés concernant l'avenir du PEC.

- Validation des 4 clubs retenus dans le PEC 2018 (dans l'attente et la recevabilité des dossiers)
- Les membres du GPD sont d'accord pour une reconduction du PEC jusqu'en 2020 (1 € par licenciés). Cette décision doit être validée dans chaque comité pour une présentation et validation définitive au Conseil de Ligue du 21 avril 2018.

#### 4/ Action PTC 2018 (voir document joint)

Fabrice D. fait une proposition aux membres du GPD de consolider les actions PTC 2017 à savoir :

##### **Ping Forme**

Continuer à distribuer les kits via :

- Les nouveaux clubs labellisés sport santé niveau 1
- La formation

Le contenu de la formation peut évoluer sur un axe « accueil des loisirs ». En plus du ping santé, le contenu du kit est adapté à l'accueil et l'encadrement des loisirs.

La prochaine date de formation envisagée est le 16 juin 2018, jour du Ping Tour à Laval. Nous étudions la possibilité de coopérer ou d'un changement de date.

##### **Proxiping**

Faire évoluer le dispositif pour aller sur « un club, un projet »

- Niveau 1 : Visite de clubs, format actuel de 3H avec un bilan sur l' ENT.

Créer une fiche commune avec les messages prioritaires que nous souhaitons faire passer.

Former les élus qui souhaitent organiser des visites (posture, utilisation carte diagnostic, bilan ENT)

- Niveau 2 : environ 9H

Faire le diagnostic complet et amener le club à construire un projet (commencer à dégager les grands axes et objectifs)

- Niveau 3 : Accompagnement de clubs (20 h)

C'est le dispositif actuel, participation des OPCA, finaliser le projet associatif avec le club.

Après l'accompagnement du niveau 2 et 3, le suivi est important. Il permet d'évaluer le projet et de relever les bonnes pratiques qui pourront par la suite être partagées.

Fabrice propose d'organiser une réunion avec les accompagnateurs d'ici la fin de saison pour travailler sur le format du Proxiping niveau 2, les modalités du suivi.

#### 5/ Questions diverses

Bruno fait un point sur le Groupement d'employeurs :

- Création du compte bancaire en cours
- Demande numéro de siret (délai de 4 semaines)

Demander aux membres du GPD de valider que Bruno SIONNEAU puisse exercer les opérations courantes liées au GE notamment financières. (votre pour à l'unanimité)

Fabrice P. demande les statuts et règlements à jour et signés par toutes les parties.

**Farid OULAMI**

Vice-Président Pôle Promotion - Développement

**Fabrice DAVIS**

C.T.L.